ASSEMBLEE GENERALE DES CHEMINS DE NEBIAN

Le samedi 04 juillet 2026

Ouverture de la séance à 11h20 par Michèle DESSE. Nous comptabilisons 22 personnes présentes et 5 pouvoirs, soit un total de 27 personnes sur un total de 45 inscrits dont 4 membres honoraires.

RAPPORT MORAL

David SBERNA présente son rapport moral et remercie toutes les personnes présentes.

Il excuse Monsieur le maire Francis BARDEAU et remercie la mairie pour son aide et soutien par le prêt de la salle des fêtes, du véhicule pour les déplacements sur les chemins de Nébian, pour l'aide du service technique et administratif.

Il excuse Julien ROUSSEL « chargé de missions activité pleine nature » qui est notre interlocuteur avec la CCC.

Il nous fait une synthèse de l'AG du CDRP qui a eu lieu le 18.02.2026. Anne Marie GRESLE a rappelé que c'était son dernier mandat comme présidente du CDRP34.

La fête de la randonnée aura lieu le 11.10.2026 et la journée des baliseurs le 27.11.2026.

Notre association repose sur 3 piliers :

La diversification l'adaptation de notre offre de randonnées : 2 dimanches/mois et 2 balades/mois en semaine, les sorties scolaires, le balisage de tronçon de randonnée.

L'entretien des chemins de Nébian, la préservation de notre environnement naturel et de notre patrimoine local.

L'engagement de nos bénévoles. C'est un engagement libre, sans rémunération, au service de l'intérêt général. Le bénévolat donne du sens à notre vie, renforce notre santé mentale et physique. Il nous relie aux autres, nous permet de nous épanouir et nous rend heureux.

La randonnée nous relie à la nature dont il est essentiel de la respecter. Elle nous permet de découvrir l'environnement et les patrimoines naturels, culturels et humains.

Nous avons toutes les cartes en main pour rendre notre association plus dynamique. Je tiens à exprimer ma gratitude envers celles et ceux qui s'investissent quotidiennement pour faire vivre notre passion commune.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Martine SENEZ a détaillé le bilan de l'année écoulée et présenté le budget prévisionnel qui a été voté à l'unanimité.

Le compte en banque au 04 juillet est de 1084.17 €

Elle a fait le bilan des sorties scolaires. Une sortie a été réalisée le 05.06.2026 avec 2 classes (CP-CE1-CE2) 43 personnes au total. Cette randonnée a été faite sur la journée avec 4 adultes de l'école et 3 adhérents : Patrick, Philippe et Martine.

Pour l'année 2026/2027, deux enseignantes se sont manifestées pour réaliser deux randonnées. L'une le 18 septembre et l'autre le 13 novembre.

Pour l'année 2026/2027, le prix de licences est de 49€ pour une adhésion simple (16 + 33) et de 98€ pour une adhésion famille (32 + 66).

Par contre l'adhésion des chemins de Nébian n'augmente pas, elle est donc de 16€.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025/2026 présenté par Patrick

Au rythme de 2 randos/mois le dimanche, nous avons proposé 16 sorties. La fréquentation moyenne est de 16 personnes pour 45 adhérents. Nous comptons 20 randonneurs réguliers (25 que l'on ne voit jamais ou très peu). Toutes les randonnées ont fait l'objet d'une reconnaissance au préalable, ce qui représente 410 heures et plus de 1270 kms.

RANDONNEES 2026/2027

Nous maintiendrons le rythme de 2 randos/mois le dimanche. Dès cet été, l'équipe d'animateurs va se mettre au travail pour élaborer le planning de la saison prochaine. Elles seront comprises entre 12 et 15 km avec des dénivelés raisonnables, accessibles à la majorité des participants. Vous serez informés comme habituellement sur la difficulté des randonnées par le descriptif, la carte, le dénivelé et l'indice IBP.

N'hésitez pas à nous transmettre si vous connaissez de belles randonnées avec les critères habituels. Nous pouvons refaire certaines qui ont été appréciée même en sens inverse.

Patrick a insisté sur les règles de sécurité qui sont mieux respectées.

ENTRETIEN DES SENTIERS présenté par Patrick

Cette année, la convention de partenariat relative à l'entretien des 2 sentiers de Nébian entre la Com-Com et les chemins de Nébian a été reconduite. Une indemnité forfaitaire

de 2000 € pour couvrir nos frais (assurance, achat et réparation matériel, outils, carburant, etc ….) nous a été allouée.

Nous intervenons toute l'année pour l'entretien et le balisage.

Cette année, un gros chantier a été entrepris dans le secteur de la capitelle de Gal, qui a dénoncé la convention de passage sur une de ses parcelles. Avec l'aide de nos bénévoles il a été créé une déviation (tronçonnage, débroussaillage et balisage) en un temps record. Nous avons reçu les félicitations de julien ROUSSEL de la Com-Com.

<u>BALISAGE ASSOCIATIF PRESENTE PAR RICHARD</u>

Cette année, le CDRP nous a attribué un tronçon du GR7. C'est un circuit de grande randonnée qui traverse toute la France entre « le Ballon d'Alsace » à « Andorre La Vieille ». Ce tronçon est long de 16 km qui commence au Point Coté 635 et se termine à La Tour sur Orb.

Le balisage a été réalisé sur 2 journées les 28 et 29 avril avec 10 volontaires pour former 2 équipes de 5.

Bilan très positif, nous avons passé deux belles journées remplies de convivialité et de partage.

<u>RANDONNEES DU MARDI</u>

11 balades ont été réalisées avec entre 10 et 2 participants. Il s'agit d'emprunter les chemins connus de Nébian pendant 2h30 sans aucune difficulté.

<u>RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>

Conformément à l'article 9 des statuts de l'association, 1/3 des membres est renouvelable chaque année.

Serge DESSE est démissionnaire. Michèle DESSE et Richard TERACHE sont sortants. Michèle et Richard souhaitent reconduire leur mandat.

Michèle DESSE a reçu 27 voix.

Richard TERACHE a reçu 27 voix.

Ludovic AZORIN a posé sa candidature pour intégrer le CA dans les fonctions de sélection, préparation, organisation, encadrement, reconnaissance des randonnées en tant qu'animateur des randonnées et sera étudiée lors du prochain CA le 2 septembre.

LES PROJETS POUR LA SAISON 2026/2027

Nous travaillons avec la commune de Nébian et la CCC pour concilier accessibilité et préservation des sites : murs qui s'écroulent, dégâts causés par les intempéries.

Le balisage associatif

Nous poursuivons la préservation L'entretien du sentier des garrigues et du sentier de la tourelle aux meules et mise en valeur de la tourelle et ses environs

Les sorties scolaires

La traditionnelle randonnée baignade de Noel

La galette des rois.

Ils sont votés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Remerciement à Bernie pour la décoration des tables sur le thème vacances.

Robert propose que le règlement des cotisations soit fait par virement plutôt que par chèque.

Il sera demandé une participation de 10€/personne pour le repas lors de la randonnée de Noël.

Philippe propose un album photos de 2003 à 2026 dont le coût sera de 25 à 30€ en fonction du nombre commandé.

Clôture de la séance à 12h50.

Le président

David SBERNA



La secrétaire

Michèle DESSE

